

LYON JUSTICE

Des membres d'Agir migrants au tribunal défendent une réquisition « citoyenne »

La Métropole de Lyon a assigné le collectif pour occupation illicite d'un bâtiment qui lui appartient. Le jugement sera rendu le 12 mars.

« La Métropole veille davantage à la sécurité des biens qu'à celle des personnes », commentait, lundi devant le tribunal d'instance de Villeurbanne, un soutien du collectif Agir migrants. Sa réflexion faisait référence à la procédure lancée par la collectivité pour récupérer un de ses bâtiments. Baptisé "maison Mandela", l'immeuble en question a été réquisitionné le 13 janvier pour héberger des familles albanaises qui campaient sur l'esplanade du même nom, dans le 3^e arrondissement de Lyon.

« Nous ne sommes pas un groupuscule »

Ainsi, d'un côté, le collectif Agir migrants défend la réquisition « citoyenne » d'un immeuble vacant pour abriter des demandeurs d'asile, considérant que leur droit à l'hébergement n'est pas assuré par l'État. De l'autre, la Métropole de Lyon dénonce une occupation illicite, et pointe



■ Jean-Paul Vilain et Agnès Wurth, membres d'Agir migrants, ont exprimé leur satisfaction à la sortie de l'audience : « Tout le monde reste au chaud, au moins pendant un mois. » Photo D. MENVIELLE

un manque de sécurité pour les occupants pour obtenir une expulsion.

Lundi, Maître Igal Ennedam – cabinet Zelmati –, avocat de la Métropole de Lyon, a ainsi bâti sa plaidoirie sur le caractère illégal de l'occupation et insisté, côté sécurité, sur les poussières d'amiante émanant du bâtiment.

« Le dernier locataire est parti en février 2017. Personne

ne se souciait alors d'un quelconque problème d'amiante », a argumenté, de son côté, Maître Guy Nagel. L'avocat d'Agir migrants a, lui, insisté sur le respect de la trêve hivernale qui se termine fin mars, et demandé une occupation temporaire jusqu'en septembre 2018. « Il s'agit de trouver un équilibre entre deux droits. Nous ne contestons pas la propriété, mais il

se trouve que des logements sont inoccupés sur territoire de la métropole et que des personnes formulant une demande d'asile sont laissées à la rue alors qu'elles doivent être hébergées. »

Sans préjuger du jugement qui sera rendu le 12 mars, le collectif Agir migrants criait déjà victoire à la sortie de l'audience. « Nous sommes relativement fiers d'avoir ob-

tenu ce délai d'un mois. Les comptes sont vite faits, nous restons au moins jusqu'à la fin de la trêve hivernale dans cette maison Mandela, et peut-être dans d'autres », a lancé Jean-Paul Vilain aux personnes venues les soutenir.

Le président de Coordination urgence migrants se trouve personnellement assigné par la Métropole de Lyon. C'est le cas aussi d'Agnès Wurth, infirmière, puisque tous deux ont ouvert le squat en leur nom.

« Nous ne sommes pas un groupuscule, contrairement à ce que prétend l'avocat de la Métropole. Nous sommes des citoyens qui passons devant le campement Mandela et qui sont venus en aide », explique Agnès Wurth, qui n'en reste pas moins une militante de la première heure.

« Personnellement, je ne suis pas favorable aux squats. Je défends le passage de conventions d'occupation précaire, mais pour l'instant, la Métropole et la préfecture n'en veulent pas », souligne encore Jean-Paul Vilain.

La procédure à leur encontre n'étant pas pénale, l'un et l'autre n'encourent pas d'autre peine que le paiement des frais de justice.

Dominique Menvielle

La maison Mandela, c'est quoi ?

Le 13 janvier dernier, les membres du collectif Agir migrants ont pris possession d'un petit immeuble vide, propriété de la Métropole, au 35, rue Bourchanin, à Villeurbanne. Le lieu a été baptisé "La maison Mandela", en référence à l'esplanade du même nom (Lyon 3^e), squattée depuis plus d'un an par des demandeurs d'asile albanais que soutient le collectif. Une petite maison individuelle voisine, "La Ferme", a également été « réquisitionnée ». Dans l'escalier de cet immeuble, on croise les membres des trois premières familles installées et des bénévoles qui s'activent à aménager les appartements. « C'est simple, mais au moins ils sont au chaud », constate Jean-Paul Vilain, président de Coordination urgence migrants. Ici, on monte



■ La maison Mandela a été ouverte par le collectif Agir migrants rue Bourchanin, à Villeurbanne. Photo J.-Christophe MORERA

une cloison, là on installe une porte, au-dessus on remet en état un coin cuisine.

Il espère que le chantier de remise en état avancera vite. Il anticipe ainsi la fin de l'héber-

gement des familles évacuées de l'esplanade Mandela et accueillies au gymnase Dargent (Lyon 8^e) encore une semaine. La maison devrait alors être prête pour les recevoir.



■ Trois familles se sont déjà installées. Une soixantaine de personnes sont attendues. Photo Jean-Christophe MORERA

Une soixantaine de personnes y sera logée.

À terme, la maison Mandela, la Ferme et leurs terrains doivent servir à édifier un nouveau collège de Cusset.

« Mais c'est pour 2020... D'ici là, on espère pouvoir signer une convention et offrir un toit à ces familles », conclut Jean-Paul Vilain.

Jean-Christophe Morera